

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise du prix de la requalification architecturale de copropriétés CAH-UNSFA

Du 30 septembre au 3 octobre se tenait le Mondial du Bâtiment (BATIMAT, IDEOBAIN, INTERCLIMA), à Paris-Expo Porte de Versailles, le salon professionnel international consacré à la construction, au bâtiment et à l'architecture.

C'est sur l'espace Rénodays by BATIMAT, le mardi 1^{er} octobre, que le Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH) et l'Union des Architectes (UNSFA) organisait la 2^{ème} édition du PRIX DE LA REQUALIFICATION ARCHITECTURALE DE COPROPRIÉTÉS. Un événement animé par François Pélegrin, Architecte urbaniste (Unsfa) et Jean-Pascal Chirat, Délégué général (CAH).

Les architectes, comme en témoignent de nombreuses réalisations, savent apporter ce supplément d'âme qui ré-enchanté l'immeuble en lui conférant de nouvelles performances qui n'étaient même pas visées à l'époque de leur construction.

Le prix UNSFA / CAH, en partenariat avec Construction21, pour la REQUALIFICATION ARCHITECTURALE DE COPROPRIÉTÉS souhaite mettre davantage en lumière l'acte architectural lequel, dépassant les simples améliorations techniques, permet de redonner aux habitants le bonheur et la fierté d'habiter leur "nouvel" immeuble aux performances augmentées.

LAURÉATS

CATÉGORIE « REQUALIFICATION ARCHITECTURALE : IMMEUBLE DE PETITE TAILLE »

DEUX POINTS ARCHITECTES, Benoît Corneux et Elodie Wininger pour le projet « Rénovation thermique de la copropriété *Les Frières* », à Metz (57050)

Le projet architectural permet de moderniser le bâtiment avec le remplacement des auvents par des marquises, le gommage des modénatures et une teinte de fond d'enduit claire et contemporaine. Le niveau BBC rénovation sera atteint après raccordement au réseau urbain. Des formations et de la sensibilisation des copropriétaires ont été réalisées par l'architecte lors d'assemblées.



Acteurs du projet :

Architecte : DEUX POINTS ARCHITECTES ; Bet thermique : ACTERGIE ; Ingénierie financière : DEUX POINTS ARCHITECTES ; Syndic : GROUPE DUMUR IMMOBILIER

Crédit photos : ©Benoît Corneux, DEUX POINTS ARCHITECTES

CATÉGORIE « REQUALIFICATION ARCHITECTURALE : IMMEUBLE DE TAILLE MOYENNE »

SHED Architecture, Arnaud Sibille pour le projet « Rénovation de la Luquèce II », à Manosque (04100)

Situé dans l'AVAP de Manosque, le parti architectural propose de retrouver, de révéler le dessin de façades d'origines. Les 8 bâtiments sont traités de la même manière pour retrouver l'unité architecturale d'origine. Les façades sont isolées par l'extérieur. Les façades Sud et Est comprenant un balcon filant sont traitées dans l'idée de valoriser la résidence et d'améliorer le confort d'été. Les toitures en tuiles sont totalement refaites. La fermeture des loggias devant les cuisines a permis d'améliorer le confort d'été et l'esthétique du bâtiment par la suppression des fermetures vitrées aléatoires réalisées par certains propriétaires.



Avant/Après

Acteurs du projet :

Architecte : SHED ; OPC/Economiste : CERCO ; Bet thermique BE2L ; AMO : LOGIAH 04 ; Syndic : APC-Syndic de copropriété

Crédit photos : @Serge DEMAILLY

CATÉGORIE « REQUALIFICATION ARCHITECTURALE : IMMEUBLE DE GRANDE TAILLE »

Alexandre Scalabrino et Jean-Christophe Matt, architectes fondateurs et Julien Masson, directeur de projet pour le projet « Bâtiment B, parc de Libremon » à Malzéville (54220)

Cette copropriété de sept étages (102 logements) fait partie d'un ensemble immobilier construit dans les années 1970 au sein d'un parc entouré de pavillons. Au début des études, le constat de son état dégradé et ses déficiences énergétiques pousse à une rénovation globale ambitieuse "ne se limitant pas à un ravalement de façade". Respecter et moderniser l'image de ce bâti en co-visibilité avec un monument historique, a été l'un des fondements de ce projet qui s'est soldé par un gain énergétique (énergie primaire) de 58%.



Acteurs du projet :

Architecte : A.COM'ARCHITECTES ; Bet thermique : LDNP ; Ingénierie financière : LDNP ; AMO : Octave ; Syndic : Benedic immobilier

Crédit photos : @Agence A.COM'ARCHITECTES

MEMBRES DU JURY

Un grand merci à notre jury composé de :

Karine Bidart

Agence Parisienne du Climat

Marjolaine Meynier-Millefert

Alliance HQE-GB

Alexandre Vitry

Compagnie des architectes de copropriétés

Lou Trystram

Construction21

Antoine Desbarrières

Groupe QUALITEL

Maeva Noury

Fédération SOLIHA

Caroline Rotman

Club de l'Amélioration de l'Habitat

Franck Durand

Union des Architectes (Unsa)

François Pélegrin

Union des Architectes (Unsa)

Contact presse :

CAH : Caroline Rotman, responsable administration/communication

06 31 84 61 82 / caroline.rotman@cah.fr

UNSA : Anne Vivent, responsable de la communication

06 02 19 05 76 / administration@unsa.com



